

■ **TOURVILLE-SUR-ARQUES**

LOISIRS ET FÊTES.

Une sortie dans le Perche



Balade dans le Perche pour une vingtaine de Tourvillais.

Timidement mais sûrement, les sorties collectives peuvent reprendre au sein des associations. Loisirs et fêtes de Tourville-sur-Arques a organisé une sortie dans le Perche le 23 novembre dernier. Une journée touristique à Meaucé-la-Loupe où le groupe, guidé par le président Gérard Gricourt, s'est retrouvé autour d'un déjeuner spectacle.

Pour les seniors c'était l'occasion de renouer avec les plaisirs de la table et des paillettes. Lors de cette sortie, ils ont pu découvrir d'autres paysages normands. Au programme pour la fin de l'année, l'association prévoit un séjour en Alsace pour la découverte des marchés de Noël, avec une escale pour assister à un spectacle de cabaret.

■ **ARQUES-LA-BATAILLE**

HANDICAP. Les arts vivants pour l'inclusion

Cinq centres sociaux de la région dieppoise ont travaillé avec des structures accueillant des personnes handicapées. Ensemble, ils ont partagé des ateliers.

Un collectif porté par l'EGT, l'Espace Georges-Thurin d'Arques-la-Bataille, a été créé entre plusieurs centres sociaux et des établissements recevant des personnes en situation de handicap afin d'y travailler la thématique du bien-être. Ce collectif a d'ailleurs reçu le soutien de l'Utas, l'Unité territoriale d'action sociale de Dieppe-Neufchâtel, de la Drajés, la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports en faveur des personnes en situation de handicap, du Conseil départemental et du Pôle ressources handicap 76.

Autour du bien-être et du vivre ensemble

Pour cela, cinq centres sociaux ont mis en place une collaboration avec des structures du handicap, notamment, l'APEI, l'association de parents et d'enfants en situation de handicap de la région dieppoise qui s'est pleinement investie. Les binômes étaient les suivants : l'EGT avec l'institut médico-éducatif du Château-Blanc ; Apostrophe avec le foyer des Hautes-Eaux ; Archipel avec les ateliers de jour de l'APEI ; Mosaïque avec La Margotière et La Parenthèse avec le parc Guy-Weber.

Chaque groupe a alors travaillé sur cette thématique du bien-être et du bien vivre



Animateurs et participants étaient ensemble pour ce temps d'échanges.

ensemble, en développant un atelier d'art vivant par groupe : space painting (peinture à la bombe), musique à base de percussions corporelles, peinture sur toiles, arts du cirque avec Les Saltimbanques de l'impossible et bien-être avec la fabrication de produits d'hygiène comme du shampoing ou du savon.

La restitution du travail final s'est déroulée mercredi 24 novembre dans la salle de réunion de Normandy EcoSpace à Arques-la-Bataille, devant un public composé d'animateurs

et de personnes en situation de handicap ayant participé à ces ateliers.

Cette restitution a débuté par la diffusion d'une vidéo relatant le travail fait dans chaque atelier avec des témoignages de participants, qu'ils soient bénévoles des centres sociaux ou en situation de handicap. Ce petit film a permis de montrer qu'il est possible de gommer les différences et d'avancer ensemble dans des projets communs.

Après ces 20 minutes de film, la parole a été donnée aux publics qui ont pu échanger de

vive voix sur cette expérience. Puis il y a eu une présentation musicale démontrant les qualités de la musique pour l'inclusion des personnes en situation de handicap. Mais le point d'orgue a été le vernissage de l'exposition itinérante qui circulera dans l'ensemble des structures afin que tous puissent revivre ces moments riches en émotions et en partage.

Karina Bellahsene, la directrice de l'EGT, a souligné que « ce collectif est la première pierre de l'édifice du regard de l'autre dans la société ».

■ **En bref**

■ **ANCOURT**

Concours illuminations de Noël. Le comité des fêtes d'Ancourt organise un concours d'illuminations de Noël. Il est gratuit et ouvert à tous les habitants, du 15 décembre au 2 janvier. Pour cela, les décorations devront être visibles de la rue et allumées de 18 h 30 à 20 h 30 au minimum. Des récompenses seront attribuées après le passage du jury. Inscriptions avant le 15 décembre, avec le bulletin retour déposé dans les boîtes aux lettres. Informations supplémentaires au 06 10 26 11 58.

Concours de dominos. Le comité des fêtes d'Ancourt organise un concours de dominos samedi 18 décembre à la salle polyvalente d'Ancourt. Ouverture des portes à 13 h 30. Pass sanitaire obligatoire.

Bibliothèque. La bibliothèque d'Ancourt est ouverte tous les mercredi et jeudi de 16 h à 18 h. Le port du masque est obligatoire pour les parents et les enfants de plus de 11 ans. De même, il faut se désinfecter les mains avec la solution hydroalcoolique à l'entrée.

■ **MARTIN-ÉGLISE**

Club 2000. L'assemblée générale de Club 2000 aura lieu samedi 18 décembre à 10 h 30 dans la salle Sully, place Mayenne à Martin-Église.

■ **Infos service**

Pour nous joindre

Sylvain Auzou : 06 19 26 14 30.
Les Infos Dieppoises : 02 35 84 11 83.

Urgences

Médecin : appelez le 15.
Police : appelez le 17.
Pompiers : appelez le 18 ou le 112.
Pharmacies : appelez le 32 37.
Dentiste : 02 35 15 81 27.
Ambulance : Ambulances neuvillaises : 02 35 04 42 88. De 20 h à 8 h toutes les nuits et les samedis, dimanches et jours fériés : composez le 15.
Vétérinaire : Clinique de la Maison Blanche à Saint-Aubin-sur-Scie : 02 35 84 27 35.

■ **MARTIN-ÉGLISE**

POUR LE JEUNE PUBLIC. Un père Noël écolo

Dans le cadre de la semaine européenne de la réduction des déchets, l'Agglomération Dieppe-Maritime a proposé un spectacle pour le jeune public, à partir de 5 ans, dans la salle des fêtes André-Desaubry de Martin-Église, dimanche 28 novembre.

C'est devant environ 160 personnes, enfants et familles comprises, que les deux comédiens de la compagnie Ça s'peut pas ont joué leur pièce *Le Père Noël vert*.

Habillé de vert

Cette pièce est la rencontre entre la jeune Marylou et Léon, le père Noël. Marylou, impatiente de décorer la maison familiale pour Noël, est triste et ronchonne parce que ses parents viennent de la prévenir qu'ils ne pourront pas faire ce qui est prévu.

C'est alors qu'a lieu la rencontre avec Léon, un homme tout en vert qu'elle a l'impression de connaître.



Environ 160 personnes ont assisté au spectacle.

Léon ressemble fortement au père Noël, mais il est vêtu de vert. Un dialogue entre Léon et Marylou s'instaure, puis une complicité qui entraîne la curiosité de Marylou. Si Léon a quelques pouvoirs magiques comme transformer la cheminée en écran vidéo, discuter avec son ami Nico, qui n'est autre que Saint-Nicolas, Léon tient un dis-

cours et a un comportement particulier.

Il n'offre que des cadeaux d'occasion, dans des emballages réutilisables, lutte contre le gaspillage alimentaire et la surconsommation. Bien qu'il utilise un traîneau comme l'homme en rouge, le sien fonctionne avec une éolienne. Les traditionnels chants de Noël sont interprétés

version rock à la guitare électrique.

Au final, cette pièce de 45 minutes est une rencontre drôle et tendre qui passe des messages de prévention appelant à préserver la planète et ses ressources. L'objectif de cette comédie est double : divertir les plus petits et leur faire prendre conscience (ainsi qu'à leurs parents) de nos actes vis-à-vis de la planète.

Après le spectacle, les enfants étaient invités à se rendre à un atelier de fabrication de décorations de Noël en matériaux recyclés. Cet atelier était tenu par les bénévoles du groupe local Zéro déchet et de la Serre citoyenne. Devant le grand nombre d'enfants à cet atelier, il était prévu de donner des kits de fabrication à faire soi-même, à la maison pour les familles ne pouvant attendre.

Les organisateurs et la municipalité de Martin-Église ont été heureux du succès de cette pièce.

■ GOUCHAUPRE

POUR LUTTER CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE.

650 arbres distribués et ce n'est qu'un début !

Pour lutter contre le changement climatique et favoriser la biodiversité à l'échelle de son territoire, la communauté de Falaises-du-Talou a proposé à ses habitants des arbres fruitiers à replanter. Les prix étaient plus que symboliques.

C'est l'effervescence sur le parking de la salle des fêtes de Gouchaupré ce vendredi 26 novembre au matin. Lendemain de la Sainte-Catherine, c'est le moment idéal pour planter des arbres qui vont profiter de l'hiver pour développer leurs racines et c'est celui qui a été choisi par l'équipe de la CCFT, la communauté de communes Falaises-du-Talou pour distribuer les fruitiers réservés par les habitants.

Sous une pluie battante, dans un froid glacial et un vent à décorner les bœufs, Martial Fromentin, Dominique Poirier, tous deux vice-présidents, Michel Ménival et Daniel Bucaille, conseillers, accompagnent Arnaud Maruite, responsable du développement durable. Deux autres points de distribution ont été prévus : à l'espace des 4 Vents à Saint-Nicolas-d'Aliermont où se trouvaient le président Patrice Philippe et le pépiniériste partenaire.



Une distribution battue par la pluie glaciale et le vent. Les élus et agents se sont mouillés : Michel Ménival et Martial Fromentin à gauche, Arnaud Maruite et Daniel Bucaille à droite sans oublier Dominique Poirier au centre.

Objectif : 2 000 arbres

Une campagne de restauration des vergers avait été annoncée au début du printemps lors du conseil communautaire du 4 février dernier. Chaque habitant, association, collectivité ou entreprise des 24 communes du territoire avait la possibilité de commander des pommiers ou des poiriers, uniquement des variétés normandes « pour respecter l'identité paysagère mais aussi culturelle et culinaire, mais aussi pour

multiplier les capteurs de CO² et préserver la biodiversité notamment les oiseaux cavernicoles » précise Martial Fromentin, en charge du développement durable.

L'objectif premier annoncé en février était de replanter 2 000 arbres hautes tiges à choisir parmi les variétés suivantes pour les pommiers : Bailleul, Bénédicte, Calville rouge d'hiver, Reine des reinettes ou Calville Normande ; et pour les poiriers : Fisée, Passe Crassane ou Jeanne

d'Arc. C'était sans compter sur les grosses difficultés d'approvisionnement auxquelles ont dû faire face les pépiniéristes dévalisés par l'engouement de la vie à la campagne induit par la pandémie.

Toutes les essences n'ont donc pas pu être fournies mais le seront l'année prochaine puisque l'opération va être reconduite en 2022. Un arbre, c'est avant tout une histoire de patience et de greffe. Martial Fromentin espère d'ailleurs

à terme « pouvoir proposer l'apprentissage de la greffe, un savoir-faire ancien oublié, pour garantir la pérennité des vergers ».

Le pépiniériste partenaire « serait prêt à aider, ajoutait-il. C'est une affaire de territoire et l'idée est aussi de créer l'émulation de citoyens engagés. Nous fournissons à un prix dérisoire des arbres, mais il n'y a pas que les fruitiers. Tous les arbres, charmillés ou autres pieds de haies

devront être comptabilisés pour atteindre notre objectif de 70 000 arbres replantés pendant notre mandat. Alors nous encourageons chacun à nous communiquer ses initiatives ».

En tout, ce sont 650 arbres qui ont été distribués : 222 foyers ont bénéficié de deux arbres, 13 entreprises, deux associations et cinq communes vont planter dix arbres chacune. La CCFT aussi s'occupe de développer des vergers dans ses zones d'activités, cette année, c'est à Saint-Nicolas-d'Aliermont.

Prochain rendez-vous en 2022

Pour ceux qui auraient raté ce premier rendez-vous avec la nature, l'opération sera reconduite l'année pro-

chaine. Il suffit pour cela de s'inscrire auprès de Falaises-du-Talou au 02 35 04 85 10 ou contact@falaisdotalou.fr et de choisir ses variétés. Mais cela est seulement la première étape.

Pour valider la fourniture, une convention est envoyée aux administrés et doit être impérativement retournée à la CCFT signée et accompagnée d'un plan précisant le lieu d'implantation sur la propriété.

Chaque arbre est facturé seulement 5 € aux attributaires grâce à des financements publics : le Département à hauteur de 50 % et des fonds européens à hauteur de 30 %. Sur la part restante, la CCFT prend encore la moitié à sa charge. Normal donc que l'attribution soit rigoureusement encadrée...

Un engagement pris par les collectivités

L'opération a pris ses sources à Dieppe-Pays Normand, le pôle d'équilibre territorial et rural qui regroupe trois établissements publics de coopération intercommunale, dénomination utilisée pour les communautés de communes, à savoir : Terroir-de-Caux, Dieppe-Maritime et Falaises-du-Talou. Dans ce cadre, le territoire s'engage dans le Plan Climat Énergie Territorial pour lutter contre le changement climatique. Un des engagements est celui de replanter 200 000 arbres, soit environ 70 000 par établissement public de coopération intercommunale avant la fin du mandat en 2026. Falaises-du-Talou sera labellisée officiellement Territoire Engagé pour la Nature pour son programme de préservation des espèces végétales et animales et des espaces le 16 décembre à Saint-Vaast-d'Equieville.

■ TOURVILLE-LA-CHAPELLE

ANIMATION. Un repas des aînés en musique

Soixante-dix convives ont participé au repas des anciens offert par la municipalité de Tourville-la-Chapelle. Tant attendu puisque comme ailleurs, le dernier avait eu lieu en novembre 2019, il fallait profiter de cette fenêtre pour mettre les bouchées



doubles : un repas pantagruélique concocté par un traiteur de Criel-sur-Mer et, précise le maire délégué, « égayé par de la musique qu'il n'y a pas habituellement. Un petit plus qui permet d'oublier la période morose et les contraintes du pass sanitaire » du reste bien compris et accepté par les invités. C'est ainsi qu'Attilio Maghenzani et son fils Stefano ont animé chaleureusement la fête qui s'est poursuivie tard dans l'après-midi. La doyenne ne pouvait pas être présente mais Vincent Bertin va lui apporter personnellement son repas à son domicile.

PETIT CAUX

FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE

DU VENDREDI 10 AU MERCREDI 22 DÉCEMBRE 2021

Animations gratuites

CONCERTS

CINÉMA

ATELIERS DE NOËL

BALADE EN PONEY

SCULPTEUR SUR GLACE

MARCHÉ DE NOËL

RETROUVEZ TOUT LE PROGRAMME SUR LA PAGE FACEBOOK DE LA COMMUNE DE PETIT - CAUX